

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 5

Rubrik: Les finances de la Compagnie en 1954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1954

RAPPORT DU TRÉSORIER

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de la Compagnie pour l'exercice 1954.

Le compte d'exploitation accuse un solde actif quelque peu supérieur à celui de l'exercice écoulé.

Les recettes sont en progression, cette plus-value résultant de l'augmentation du nombre des adhérents d'une part et de la mise à contribution accrue de nos services commerciaux, d'autre part.

Les dépenses, de leur côté, ont légèrement augmenté en raison du développement de nos activités.

Comme l'an dernier, les publications laissent apparaître un excédent actif; nous tenons à préciser à nouveau que ce résultat ne tient pas compte des frais généraux propres aux services d'information.

Nous vous proposons de verser aux fonds propres l'excédent actif du compte de Pertes et Profits, s'élevant à 764.226 francs.

C'est grâce à l'appui de tous nos membres, auxquels nous exprimons ici notre gratitude, que nous avons pu assurer une saine gestion de nos finances.

Le Trésorier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de vérification que vous avez bien voulu nous renouveler.

L'examen des livres et documents comptables relatifs à l'exercice 1954 que nous avons consultés, nous a permis de constater que la comptabilité de votre Compagnie est tenue avec beaucoup de soins. Par ailleurs, les pointages auxquels nous nous sommes livrés ont révélé que le bilan et le compte de pertes et profits constituant les annexes du présent rapport étaient bien conformes au grand-livre qui nous a été soumis.

Le bilan, qui totalise tant à l'actif qu'au passif 26.400.554 francs, comprend notamment :

A l'actif :

1° L'actif immobilisé groupant les dépôts de garantie, le loyer d'avance et les immobilisations restant à amortir, figure pour	383.984 fr.
soit 114.476 francs de moins qu'au 31 décembre 1953 correspondant sensiblement aux amortissements effectués en 1954.	
2° Les valeurs réalisables constituées par les annonceurs et les débiteurs divers atteignent	3.373.233 »
3° Les valeurs disponibles qui s'inscrivent pour	22.643.337 »
englobent :	
— des fonds placés pour un total de	17.605.286 fr.
— des disponibilités en banque-caisses et chèques postaux pour	5.038.051 »
Total	22.643.337 fr.
Total de l'actif	26.400.554 fr.

Au passif :

1° Les fonds propres sont représentés par les reports bénéficiaires et le reliquat des dons reçus à titre d'action de secours; ils totalisent	7.972.098 fr.
Ils accusent sur l'exercice précédent une augmentation de 764.226 francs, qui correspond au solde actif du compte d'exploitation de l'exercice 1954.	
2° Le bilan donné en annexe fournit une décomposition du passif exigible et des provisions dont le total, au 31 décembre 1954, atteint	10 104.933 »
3° Les comptes d'ordre inscrits pour	8.323.523 »
à fin 1954 englobent notamment les cotisations, abonnements et annonces encaissées au titre de 1955.	
Ces deux derniers postes du passif accusent au total une diminution de 526.054 francs par rapport au 31 décembre 1954.	
Total du passif	26.400.554 »
Le compte de pertes et profits annexé fait ressortir un bénéfice d'exploitation de	871.341 fr.
duquel il faut retrancher les pertes relatives aux exercices antérieurs qui totalisent	107.115 »
pour obtenir le bénéfice de l'exercice 1954, soit	764.226 fr.

Pour la présentation du bilan, cet excédent est inclus dans les « fonds propres ».

Votre trésorier, qui vous a donné lecture de son rapport, est à votre disposition, comme nous-mêmes, pour tous les renseignements que vous pourriez désirer.

Nous vous engageons, Mesdames et Messieurs, à approuver les comptes tels qu'ils ont été arrêtés par votre Conseil d'administration et que nous venons de vous présenter.

Les commissaires aux comptes

